

FICHE PROGRAMME

Formation et tests **CACES® R483** - Grues mobiles

Niveau : **Débutant**

Préparation à l'autorisation de conduite en application
des articles R 4323-56 et 57 du Code du Travail et par référence à la Recommandation R483

Durée : 6 jours

OBJECTIFS

- ◆ Être capable de conduire les grues mobiles en respectant les règles de sécurité
- ◆ Obtenir le CACES® pour la conduite des grues mobiles
- ◆ Évaluer les connaissances théoriques
- ◆ Évaluer le savoir-faire pratique

PUBLIC CONCERNÉ

- ◆ Toute personne débutante appelée à conduire une grue mobile et présentant les aptitudes médicales requises
- ◆ Adaptation possible pour personne en situation de handicap

PRÉREQUIS

- ◆ Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions
- ◆ Être âgé de 18 ans minimum
- ◆ Permis de conduire selon le type de grue

NOMBRE DE STAGIAIRES

- ◆ Maximum : 4 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ◆ Théorie en salle sous forme d'exposés
- ◆ Applications pratiques sur site pédagogique et conforme à la recommandation CACES®

ANIMATION

- ◆ Réalisée par des formateurs assurant également des missions de vérifications, d'assistance technique et suivis selon notre système qualité

PRIX

- ◆ Inter-Entreprises :
 - Catégorie A : Nous consulter
 - Catégorie B : 3 748,00 € HT
- ◆ Intra-Entreprises : Nous consulter

DATES DE FORMATION

- ◆ Inter-Entreprises : Calendrier sur notre site internet
- ◆ Intra-Entreprises : Nous consulter

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Le délai d'accès est d'environ 11 jours (*Variable selon nombre de places disponibles*)

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE : 1 JOUR

Connaissances générales
Technologie des grues mobiles
Les principaux types de grues mobiles - Les catégories de CACES®
Notions élémentaires de physique
Stabilité des grues mobiles
Déplacement des grues mobiles sur chantier
Risques liés à l'utilisation des grues mobiles
Exploitation des grues mobiles
Accessoires de levage et règles d'élingage
Vérifications d'usage des grues mobiles

FORMATION PRATIQUE : 4 JOURS

Prise de poste et vérification
Conduite et manœuvres
Fin de poste
Opérations d'entretien quotidien
Maintenance
Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

ÉVALUATION DE LA FORMATION : 1 JOUR

Évaluation des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique débouchant si avis favorable à un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R483



Centre de formation :

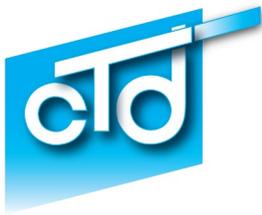
Parc d'Activités de la Planque - Rue Nicéphore Niépce
59710 Pont-À-Marcq



03.20.90.95.00



contact@ctd-delinselle.com



FICHE PROGRAMME

Formation et tests CACES® R483 - Grues mobiles

Niveau : **Expérimenté**

Préparation à l'autorisation de conduite en application
des articles R 4323-56 et 57 du Code du Travail et par référence à la Recommandation R483

Durée : 2 jours

OBJECTIFS

- ♦ Être capable de conduire les grues mobiles en respectant les règles de sécurité
- ♦ Obtenir le CACES® pour la conduite des grues mobiles
- ♦ Évaluer les connaissances théoriques
- ♦ Évaluer le savoir-faire pratique

PUBLIC CONCERNÉ

- ♦ Toute personne expérimentée titulaire du CACES® ou non, appelée à conduire une grue mobile et présentant les aptitudes médicales requises
- ♦ Adaptation possible pour personne en situation de handicap

PRÉREQUIS

- ♦ Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions
- ♦ Être âgé de 18 ans minimum
- ♦ Permis de conduire selon le type de grue

NOMBRE DE STAGIAIRES

- ♦ Maximum : 4 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ♦ Théorie en salle sous forme d'exposés
- ♦ Applications pratiques sur site pédagogique et conforme à la recommandation CACES®

ANIMATION

- ♦ Réalisée par des formateurs assurant également des missions de vérifications, d'assistance technique et suivis selon notre système qualité

PRIX

- ♦ Inter-Entreprises :
 - Catégorie A : Nous consulter
 - Catégorie B : 1 058,00 € HT
- ♦ Intra-Entreprises : Nous consulter

DATES DE FORMATION

- ♦ Inter-Entreprises : Calendrier sur notre site internet
- ♦ Intra-Entreprises : Nous consulter

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 48 heures. Le délai d'accès est d'environ 11 jours (*Variable selon nombre de places disponibles*)

PROGRAMME

FORMATION THÉORIQUE : 1 JOUR

Connaissances générales
Technologie des grues mobiles
Les principaux types de grues mobiles - Les catégories de CACES®
Notions élémentaires de physique
Stabilité des grues mobiles
Déplacement des grues mobiles sur chantier
Risques liés à l'utilisation des grues mobiles
Exploitation des grues mobiles
Accessoires de levage et règles d'élingage
Vérifications d'usage des grues mobiles

ÉVALUATION DE LA FORMATION : 1 JOUR

Évaluation des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique débouchant si avis favorable à un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R483



Centre de formation :

Parc d'Activités de la Planque - Rue Nicéphore Niépce
59710 Pont-À-Marcq



03.20.90.95.00



contact@ctd-delinselle.com